



Argumentaire

programmes

lycée et lycée

professionnel

Les premières « formations » organisées par l'inspection débutent, certaines ont déjà eu lieu. Nous avons quelques retours, avec les variations possibles selon les académies évidemment. En prenant en compte ce qui s'est déjà dit avec ce que nous imaginons à partir de nos rencontres avec l'IG, nous développons quelques points qui pourraient dessiner une ligne directrice de la pensée officielle.

Nous alignons ici un certain nombre de choses qui pourront ou pas vous servir (nous partons sur le principe, pas toujours mis en œuvre mais pourtant efficace, d'une intervention d'un militant du SNEP lors de ces journées) selon le discours et la configuration des journées. Il est important en tout cas que les collègues n'aient pas l'unique version officielle.

1/ Il est fort probable que l'institution ne reviendra pas spontanément sur la méthode d'élaboration des programmes avec ses différentes péripéties. Il peut y avoir d'ailleurs une question « naïve » sur : expliquez-nous comment ça s'est fait, entre le conseil supérieur des programmes et le ministère, qui a été consulté, quelle méthode a été utilisée, est-ce que toutes les disciplines ont fait pareil etc. ?

Vous trouverez sur notre site les éléments pour approfondir, avec les différentes déclarations, mais sachez que :

- Pour les programmes lycée, nous avons été reçus par le groupe de rédaction initial, ainsi que d'autres (AEEPS, associations de chercheurs...). Le projet proposé par le CSP a été totalement revu et réécrit (comme pour le collège en 2015), sur demande du ministère, par l'IG, en gros en une semaine ! Il y a eu unanimité contre au conseil supérieur de l'éducation.
- Pour les programmes LP nous n'avons pas été reçus par le groupe, uniquement par B. André, IG et la présidente du CSP. Ces projets font l'objet de critiques fortes des organisations syndicales (non encore passés au CSE).
- Le ministère a organisé des « pseudos consultations » avec la profession, délai court et refuse la communication des résultats.
- Il n'y avait aucun cadre commun aux différentes disciplines. Les lettres de mission des différents groupes étaient très générales (disponibles sur le site du CSP).

Nous avons écrit : « les conditions ne sont plus réunies pour espérer des programmes de qualité. »

2/ Ce qu'on nous vend maintenant :

- La cohérence des 3 textes (collège, lycée, LP). Effectivement ils sont dans la même lignée. Mais justement s'il y a cohérence, c'est surtout par leur faiblesse, intellectuelle et professionnelle puisque tout ce qui constituait des repères

nationaux a été balayé. Les apprentissages dans les APSA, qui devraient constituer le cœur culturel, sont noyés voire absents du centre de gravité des programmes (particulièrement vrai au collège et au lycée pro). Dans un nouveau registre, l'institution rejoue les APSA contre l'élève, débat de pratiquement un siècle.

- L'absence de repères nationaux. Sans contenu spécifique (APSA) il n'y a plus de repère national possible. Cela conduit donc chaque enseignant à faire ce qu'il veut sans aucune visée commune. Plutôt contradictoire lorsque dans les discours on cherche à réduire les inégalités et à construire du commun.
- La liberté pédagogique. On peut faire remarquer que pendant des années on a dit que nous devenions des applicateurs (en cumulant les contraintes de textes et le rôle de l'inspection dans de trop nombreuses académies). Pourquoi leur a-t-il fallu autant de temps pour qu'ils s'en rendent compte, et qu'ils tiennent sans vergogne aujourd'hui le discours diamétralement opposé à avant 2015 ? Ce serait un bel hommage rendu au SNEP (qui était à l'époque traité de tous les noms d'oiseaux...) si tout ça ne s'accompagnait pas d'une désertion de tout contenu « national ».
- La dé-disciplinarisation de l'EPS. La question de la culture commune, de faire communauté autour de savoirs partagés est totalement rejetée par les nouveaux programmes. Ça pose 2 problèmes politiques : une dé-disciplinarisation de l'EPS (on ne peut plus parler de discipline dès lors qu'il n'y a plus de contenu national) et un décrochage avec les autres disciplines qui gardent un contenu disciplinaire dans leurs programmes (il suffit d'aller en lire quelques uns pour s'en rendre compte).
- L'adaptation aux élèves. Puisqu'il n'y a plus de contenu et que chaque enseignant peut faire l'EPS qu'il souhaite, voire, c'est le pire des cas avec le projet LP, faire de chaque APSA ce qu'il veut, quitte à en perdre le sens, c'est pour s'adapter aux niveaux et aux caractéristiques des élèves. Cette logique a été parfaitement étudiée par certains auteurs (Agnès Van Zanten par exemple) qui montrent qu'en fait s'adapter signifie principalement baisser les exigences pour les élèves les moins scolaires. Ce qui renforce les inégalités déjà existantes : faibles contenus pour les plus faibles qui sont aussi les plus pauvres, fortes exigences pour les plus forts qui sont issus des catégories socio-professionnelles les plus élevées. Plus que jamais, ou même comme ça ne s'est jamais produit depuis l'existence des programmes, nous avons une EPS de classe, au sens politique du terme : le libéralisme est politiquement inscrit !
L'adaptation aux conditions locales implique aussi un abandon des exigences d'installations, d'horaires renforcés, de doublement pour atteindre des attendus

désormais locaux !! Autrement les nouveaux textes ne peuvent plus servir de point d'appui pour plus et mieux d'EPS.

- Une EPS encore plus « contributive » à de grandes finalités et non constitutive, avec ses objets d'étude que sont les APSA, de la formation générale de toutes et tous.
- L'entraînement devient un objectif général, un attendu de fin d'apprentissage et un champ (CA5). Certes apprendre à s'entraîner est un objectif, mais pourquoi cette insistance et de statut : les méthodes, encore les méthodes ! Mais quand l'EPS s'attachera-t-elle à ce que l'élève sait faire et non à ce qu'il sera supposé faire un jour, peut-être ?

3/ Gardons le pire pour la fin

Le pire, donc, c'est que l'institution aurait pu aller vraiment jusqu'au bout de la pensée libérale : pas de contrainte, c'est le local qui décide... Mais même pas, elle a conservé ce qui a été construit de pire depuis de longues années : les fameuses compétences propres relookées en champs d'apprentissages, dont la fonction est de contraindre les programmations, en réduisant au maximum toutes les activités de rencontre (coopération/opposition). Diminuer la part des APSA dans les programmations, c'est diminuer la part du jeu à l'école au profit d'activités « construites » dites « d'entretien et de développement ». Et c'est sans doute la phase ultime, pour les décideurs, de la scolarisation de l'EPS. Cette évolution est la plus visible dans le projet pour les LP, celui du lycée conservant quelques garanties (liste d'APSA) et ayant supprimé l'obligation de la CP5 sur 2 cycles. Le programme LP précise bien qu'il faut valoriser le CA2, CA3, et CA5, donc limitant le CA1 (produire une perf) et CA4 (opposition/coopération).

Cette accélération visible et volontariste de la « desportivisation » s'accompagne depuis plus de 10 ans de signatures de conventions avec les fédérations. Une EPS desportivée ouvrira inéluctablement la porte de l'école au mouvement sportif qui aura beau jeu de dire que l'EPS ne fait pas ou plus ce que réclame la société. Ce sont d'ailleurs des discours qui portent déjà aujourd'hui, avec la perspective des JOP 2024. Blanquer vient de se déclarer favorable à des expériences « cours le matin, sport l'après-midi ». On sait ce que ça produit : premier pas vers la disparition de l'EPS.

Des programmes vides ouvrent la voie à toutes les dérives que la profession a mis 50 ans à éviter.

Voilà quelques éléments un peu généraux qu'il faut avoir en tête pour déjouer les éléments « communicationnels » des formations sur les programmes.